



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du
COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR 19
23 octobre 2022 à Tulle

Début de la réunion 9h30.

Présents :

Christophe NICQUEVERT - Dominique ARPAILLANGES - Richard COUTURIER - Didier MASQUELIER - Jean Marie ROUSSEING - Loriane LAFARGUETTE - Dominique BERTOZZI - Annie BEZEAUD - Camille PERRIN – Régis CHAMBRE – Christian RAVIDAT – Jacques ALBI – Olivier CASSINI – Patrick MALCUIT – Jean Luc SOUDEIX – Pierre DESMAISON – Jean Luc DEBONNE

Absent excusé :

Roland DUMAS

Ouverture de la séance :

Le Président Christophe NICQUEVERT a présenté l'ordre du jour :

Présentation du nouveau président de CHAMBERET

- 1 Vérification du quorum.
- 2 Rappel PV AGEE du 19 mars 2022 pour quitus.
- 3 Rapport moral du président pour quitus.
- 4 Cooptation de Didier MASQUELIER au sein du comité pour validation.
- 5 Rapport sportif.
- 6 Rapport formation.
- 7 Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes pour quitus.
- 8 Budget prévisionnel.
- 9 Le site du comité.
- 10 Compétitions corréziennes.
- 11 Cotisation pour approbation.
- 12 Questions diverses.

Présentation de Patrick MALCUIT, nouveau président du club de CHAMBERET

1Vérification du quorum.

Pour la validité des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présence du quart des sociétés de tir, représentant au moins le quart des voix, est nécessaire.

Calcul du quorum – art 9

Le Quorum étant atteint la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDTir 19 peut commencer.

2Rappel PV AGEE du 19 mars 2022 pour quitus.

L'ensemble des participants approuve le PV d'AGE du 22 mars 2022.

3Rapport moral du président

- **Organisation du comité :**

Le président rappelle à l'assemblée qu'un mail est systématiquement envoyé aux membres du CDTir 19 avant chaque réunion pour collecter les idées de chacun, les suggestions sont mise en categorie pour finaliser un ordre du jour de la réunion, chaque membre peut ainsi s'exprimer et cette richesse nous permet de préparer des projets porteur d'avenir et rendre le Comité pleinement opérationnel et impliqué.

- **Démission d'Alain FRANCY :**

Tout a été fait pour qu'Alain FRANCY reste à son poste au Comité, il a été très affecté par des problèmes de cibleries survenus lors d'une compétition. Le président n'a pu su trouver les mots pour le garder au sein du comité. Il reste bien sûr avec nous dans ses fonctions d'arbitre.

- **Animation au sein des clubs :**

Les clubs de MARCILLAC et d'USSEL ont sollicités le comité pour des démonstrations de benchrest Rimfire animées par Richard COUTURIER.

Les tireurs ont été ravi et les retours d'expérience ont été excellents.

Une démonstration de TAR 821 sera faite probablement à Ussel afin d'attirer et de motiver les tireurs à la compétition.

- **Présence du comité auprès des clubs :**

Le président rend visite régulièrement dans les clubs de Corrèze afin de faire connaître l'action du CDTir 19.

Le club de MARCILLAC va œuvrer pour un projet de pas de tir de 300 m qui permettra d'attirer des licenciés des départements voisins donc de nouvelles rentrées d'argent.

- **CDOS :**

Le CDOS deviendra le lieu de notre siège social. Nous attendrons les nouveaux statuts préparés par la fédération pour faire la modification du siège social.

Augmenter le nombre de nos licenciés nous permettra de passer le nombre significatif des mille, cela peut marquer les esprits et faciliter nos relations.

➤ **Points positifs :**

1. Satisfactions des compétiteurs

Dans les compétitions, les tireurs sont partis très satisfaits, pour exemple : la compétition de TAR qui a eu lieu à MEYMAC et à USSEL, où la très bonne convivialité à régner ce qui est important pour amener les tireurs à la compétition. Les structures ministérielles étant tatillonnes sur les catégories B, il est important d'encourager les tireurs à concourir en compétition.

2. Présence dans les compétitions nationales

La présence des tireurs corréziens au niveau national est faible.

Camille PERRIN souligne que les coûts financiers peuvent être importants et les personnes en activité ne sont pas toujours disponibles pour être présents aux compétitions nationales.

Nous en sommes arrivés au constat qu'il est difficile de créer des équipes de tir qui pourraient apporter de la motivation afin d'attirer de nouveaux compétiteurs. L'esprit d'équipe stimule la motivation de chacun à se dépasser et permet aux un et aux autres de monter en compétence.

Il faudrait créer plusieurs équipes afin de faire monter le niveau des compétiteurs et stimuler la motivation pour les compétitions. Il faut communiquer au sein des clubs pour constituer des équipes.

Didier MASQUELIER précise qu'il est difficile de garder la motivation des jeunes dans les écoles de tirs, dont les inscriptions sont en chute.

Les évènements extérieurs, tels que la montée du prix des déplacements (de l'essence), des munitions, ainsi que les aprioris face à cette discipline sont des freins importants.

Le club de MARCILLAC serait intéressé par la création d'une éventuelle école de tir, cependant des questions se posent pour y attirer les jeunes. Il convient d'observer que les équipements pour l'école de tir sont onéreux.

L'existence du PASS de 50.00 € offerts aux jeunes par le CDOS est évoquée mais les conditions d'obtention limitent le nombre de postulants.

➤ **Points négatifs :**

1. Faiblesse du nombre d'arbitres

Le CDTir19 a protocolisé le travail à faire pour les arbitres lors des compétitions, afin d'améliorer la performance de chacun. Le faible nombre oblige à économiser le temps de chacun. Etant donné que la pyramide d'âge est élevée ; il est important de recruter une nouvelle génération d'arbitres.

Jean-Marie ROUSSEING pense qu'il est important de faire des recyclages nécessaires pour le maintien du nombre d'arbitres qui malgré tout reste faible. Jean Marie Rousseing communiquera pour relancer les recyclages auprès des arbitres.

Camille PERRIN évoque le problème des arbitres qui sont compétiteurs et qui souhaitent tirer. Ce qui par voie de conséquence amoindri le nombre d'arbitres lors des compétitions ce qui pourrait être un frein aux candidats à l'arbitrage.

2. Difficulté de faire des équipes de clubs

Sujet traité ci-dessus.

➤ **Projet des cibles électroniques**

L'objectif est de mutualiser les matériels pour les clubs. Le projet « cibles électroniques » est très onéreux et doit fait appel à des financements extérieurs. Le devis est de 37.000 €, le CDTir19 attend un second devis.

Les cibles électroniques nous permettraient d'avoir une attractivité hors norme, ce qui amènerait plus de compétitions, et donc plus d'argent.

Le dossier est maintenant constitué et s'inscrit sur le long terme.

Le rapport moral est APPROUVE à l'unanimité.

4Cooptation de Didier MASQUELIER au sein du comité pour approbation.

Didier MASQUELIER est notre référent « Formation » et **l'AG VALIDE la cooptation de Didier MASQUELIER** à ce poste au CD19.

5Rapport sportif.

Jean Marie ROUSSEING explique qu'il faut solliciter des candidatures à l'arbitrage car sans arbitre pas de compétition

Il faut promouvoir la fonction d'arbitre dans les clubs pour générer des candidatures.

Il y a 3 candidats pour ces postes, à l'heure actuelle. Il serait bien de les inviter à participer lors des compétitions, pour qu'ils puissent appréhender la fonction aux côtés des arbitres en titre.

L'âge requis pour candidater est de 18 ans et actuellement il n'y a que 6 arbitres disponibles.

POUR LA SAISON 2021-2022 :

Le CDTir19 a organisé 7 Compétitions départementales pour les disciplines suivantes :

- 10 M,
- CDFDC 10 M,
- EDT,
- AA,
- BENCHREST RIMFIRE,
- TAR,
- ISSF 25-50M

DEPARTEMENTAUX 10 M - BRIVE 05 décembre 2021

Nombre total d'engagements : 27 tirs

Pistolet 10 mètres : 18 tirs

Pistolet Standard 10 mètres : 1 tir

Carabine 10 mètres : 8 tirs

CDFDC 10 M - TULLE 18 décembre 2021

Nombre total d'engagements : 2 EQUIPES
Pistolet 10 mètres : 10 tirs sans les finales

EDT - Tulle 12 mars 2022

Nombre total d'engagements : 8 tirs
Pistolet 10 mètres Ecoles de Tir : 2 tirs
Carabine 10 mètres Ecoles de Tir : 6 tirs

22 RIMFIRE - Turenne 19 avril 2022

Nombre total d'engagements : 5 tirs
Carabine 22 LR Rimfire : 5 tirs

ARMES ANCIENNES - Meymac le 23 avril 2022

Nombre total d'engagements : 21 tirs
Whitworth Réplique : 1 tir
Kuchenreuter Réplique : 4 tirs
Mariette : 13 tirs
Vetterli Réplique : 3 tirs

TAR USSEL et MEYMAC - Du 30 avril 2022 au 1 mai 2022

Nombre total d'engagements : 59 tirs
Fusil Répétition manuelle : 11 tirs
Fusils Modifiés Gros Calibre : 5 tirs
Fusils Modifiés Petit Calibre : 2 tirs
FSA - Gros Calibre : 2 tirs
FSA - Petit Calibre : 5 tirs
Carabine d'initiation militaire 22 lr : 8 tirs
Carabine 22 semi-auto TAR : 4 tirs
Carabine Militaire Match 22lr : 1 tir
Pistolet / Revolver : 8 tirs
Pistolet Vitesse Réglementaire : 9 tirs
Armes de poing Authentiques : 4 tirs

ISSF 25-50 M - Turenne 7 mai 2022

Nombre total d'engagements : 25 tirs
Pistolet Standard 25m : 3 tirs
Pistolet Percussion Centrale : 5 tirs
Pistolet 25 mètres : 10 tirs
Pistolet Vitesse 25 mètres : 1 tir
Pistolet 50 mètres : 2 tirs
Carabine 50m 60BC : 4 tirs

Le club de TULLE souhaite être associé aux formations à la manipulation d'appareils puisqu'il a un technicien spécialisé en capacité d'installer et régler les cibles électroniques et le logiciel. Jean-Marie ROUSSEING en prend acte et souligne que les tireurs ne doivent toucher que le milieu de l'écran sous peine de provoquer des dérèglements informatiques.

6Rapport formation.

Didier MASQUELIER informe que nous n'avons aucune nouvelle du département « Formation ». Les documents concernant les formations ne seront plus édités par la Fédération mais par la Ligue.
Il devrait y avoir des formations et des recyclages en 2024 pour les initiateurs et animateurs..

Il est important pour les formateurs de vérifier les dates de validité de leurs diplômes sur EDEN.

7 Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes pour quitus.

Le CDTir19 étant l'organisateur des compétitions, c'est à lui de collecter les montants des engagements, en fin de saison le CDTir19 rétribue aux clubs la part qui leur est dû. Jean-Marie ROUSSEING propose de rembourser ces montants dans le mois qui suit.

Il a été décidé à l'unanimité de rembourser ces sommes en fin de saison.

Un investissement important a été fait au niveau de l'équipement de l'arbitrage (pesons à carabine, vestes pour arbitres, etc...).

Le commissaire aux comptes expose ses conclusions et le rapport financier obtient quitus à l'unanimité.

8 Budget prévisionnel (voir tableaux en annexe).

Le CDTir19 souhaite aider les clubs qui organiseront des challenges, le CDTir19 a élargit aux entreprises privées les demandes de subventions, ainsi, le Crédit Agricole s'est engagé à nous verser 750.00 €.

9 Le site du comité.

Le site du CDTir19 a une audience d'environ 200 visites par jour, la page la plus consultée est « Les valeurs du Tir ».

Les objectifs de ce site sont de présenter les informations liées à ce sport.

Il est important d'informer les clubs de l'existence de ce site.

Une affiche de compétition est jointe à ce procès-verbal, sa réalisation est l'œuvre d'Annie BEZEAUD.

10 Compétitions corréziennes.

Les compétitions pour la prochaine saison ont été communiquées lors de la dernière réunion du CDTir19. Le planning sera joint en annexe de ce PV.

11 Cotisation pour approbation.

POURQUOI AUGMENTER ?

1. Augmenter les démonstrations en club pour former et motiver
2. Acheter de la ciblerie en propre pour mutualisation des moyens

L'attractivité de nos clubs corréziens nous permettra d'augmenter nos ressources, donc améliorer nos stands c'est investir pour l'avenir.

L'année prochaine, la Fédération augmentera la licence de 2.00 €.

L'assemblée APPROUVE, cette augmentation, la cotisation du comité sera donc de 10€ (5 abstentions).

Question importante de Christian RAVIDAT :

Qu'a-t-on en retour de toutes ces augmentations de la Fédération et de la Ligue ?

Cette question sera transmise à la Fédération et à la Ligue pour réponse.

12 Questions diverses.

La DCRI prendra très certainement contact avec les présidents de clubs pour sensibiliser aux propos et discours suspects.

Il est à noter que dans ce cas, les présidents de clubs peuvent contacter les référents sécurité en Gendarmerie et Police, s'ils rencontrent des problèmes de sécurité.

En 2023, se déroulera en Italie, le championnat du Monde 22 LR *Precision Rifle*. L'affiche est jointe en annexe. Pour rappel une convention a été signée par la FFTIR et la FRPRA.

Une démonstration de la discipline PRS22 s'est déroulée à Ussel, le 22 octobre 2022, par l'équipe de Lourdes. Les retours ont été véritablement excellents.

D'autres disciplines telle que le CSR, sont parfaitement applicables en Corrèze, les documents sont disponibles auprès du Président Christophe NICQUEVERT.

Christian RAVIDAT souligne que les statuts prévoient 2 commissaires aux comptes, le CD Tir19 trouvera donc un second contrôleur pour le prochain exercice.

Il suggère aussi qu'Alain FRANCY soit nommé Président d'honneur du CD Tir19, **suggestion adoptée à l'unanimité.**

Richard COUTURIER suggère aux Présidents de Club de lui communiquer la quantité de munitions en 22LR ou autres calibres pour faire des commandes groupées et ainsi obtenir de meilleur prix. La réponse est demandée avant le 30 novembre 2022.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée. Nous pouvons noter la qualité des échanges lors de cette assemblée générale.

FIN D'ASSEMBLEE GENERALE

Le secrétaire Dominique BERTOZZI

Vu le président Christophe NICQUEVERT le 26/10/2022



N°	journal	des	dépenses - 2021-2022	réf. Paiement
pieces	Page1			jaune/débités
	date	montant	O B J E T S	
1	11-sept.	38,00€	frais KM réunion cd19- A.F.	9767953
2	11-sept.	22,80€	frais KM réunion cd19- C.R.	9767954
3	11-sept.	28,12€	frais KM réunion cd19- D. A	9767955
4	11-sept.	22,80€	frais KM réunion cd19- J.A	9767956
5	11-sept.	25,08€	frais KM réunion cd19- L. L.	9767957
6	11-sept.	25,84€	frais KM réunion cd19- C. N.	9767958
7	11-sept.	38,00€	frais KM réunion cd19- D. M.	9767959
8	11-sept.	41,80€	frais KM réunion cd19 - C.R.	9767960
9	29-sept.	120,00€	REPARATION ORDINATEUR R. D. A.	9767961
10	15-sept.	15,36€	AFFRANCHISSEMENT-Pdt.	9767962
11	01-oct.	21,60€	AFFRANCHISSEMENT-Pdt.	9767963
12	01-oct.	10,00€	PHOTOCOPIES-Pdt.	9767964
13	02-oct.	6,54€	consommables papeterie Pdt.	9767965
14	30-oct.	129,50€	Repas - A. G. du 30/10/2021	9767966
15	05-déc.	86,00€	Repas arbitres - CD 10m à brive	7225701
16	05-déc.	49,00€	Remboursement engagement 10m	7225702
17	14-déc.	30,00€	achat "part social" CRCRCF pour subv.	PRELEV
18	14-déc.	90,50€	Repas-recyclage arbitres 10m-brive	7225703
19	14-déc.	49,90€	cartouches imprimantes président	7225704
20	14-déc.	57,00€	frais KM réunion recyclage arbitre	7225705
21	15-déc.	34,20€	frais KM arbitre cd 10m brive	7225706
22	15-déc.	34,20€	frais KM réunion recyclage arbitre	7225707
23	15-déc.	924,00€	aide club (STB) décision comité suite SUBV.	7225708
24	15-déc.	17,90€	remplacement boîte à lettres CD 19	7225709
25	15-déc.	40,00€	impression diplomes de championnat	7225710
26	15-déc.	2 695,39€	vêtements arbitres	9767967
27	15-déc.	5,45€	individuelle accident FFT (décision comité) D.M.	7225711
28	15-déc.	5,45€	individuelle accident FFT (décision comité) RC	7225712
29	15-déc.	5,45€	individuelle accident FFT (décision comité)	7225713
30	15-déc.	5,45€	individuelle accident FFT (décision comité) C.N.	7225714
31	15-déc.	38,00€	frais KM - trésorier - dépôt Subv Uzerche	7225715
32	27-déc.	38,00€	frais KM réunion recyclage arbitre-nony	7225716
33	27-déc.	25,00€	création visuel T. SHIRT- cd19	7225717
34	27-déc.	57,00€	repas arbitres 19/12 CFDC - brive	7225718
35	04-oct.	3,00€	frais bancaire	PRELEV
		4 836,33€		

N°	journal	des	dépenses - 2021-2022	réf. Paiement
pieces	Page2			
	date	montant	O B J E T S	
36	08-févr.	70,00€	cotisation C. D. O. S. F	7225719
37	12-mars	54,15€	récompenses "école de tir"	7225720
0	00-janv.	0,00€	annulé	7225721
38	15//01	23,56€	frais km-réunion cd19	7225722
39	05-févr.	23,56€	frais km-réunion cd19	7225723
40	15-janv.	38,00€	frais km-réunion cd19	7225724
41	15-janv.	11,40€	frais km-réunion cd19	7225725
42	15-janv.	28,88€	frais km-réunion cd19	7225726
43	15-janv.	38,00€	frais km-réunion cd19	7225727
44	05-févr.	38,00€	frais km-réunion cd19	7225728
45	12-mars	24,32€	frais km-e;d;t;tulle	7225729
46	12-mars	41,80€	frais km-e;d;t;tulle	7225730
47	05-janv.	26,60€	frais km-réunion cd19	7225731
48	05-févr.	26,60€	frais km-réunion cd19	7225732
49	12-mars	26,60€	frais km-e;d;t;tulle	7225733
50	12-mars	38,00€	frais km-e;d;t;tulle	7225734
51	12-mars	43,48€	récompenses "école de tir"	7225735
52	26-mars	83,60€	frais km-stage arbitre -ussel	7225736
53	26-mars	208,70€	restauration- stage-ussel	7225737
54	02-avr.	41,80€	frais km-réunion cd19	7225738
55	02-avr.	95,00€	repas - réunion cd19	7225739
56	03-avr.	154,80€	médailles saison	7225740
57	04-mai	254,34€	imprimante président	7225741
58	03-mai	114,76€	frais km-ussel-meymac	7225742
59	16-mai	112,90€	pèse-détente- armes longues	8944552
60	12-juin	68,40€	frais km A. F. USSEL	8944553
61	12-juin	25,84€	frais km-réunion cd19	8944554
62	12-juin	62,70€	frais -km-meymac	8944555
63	12-juin	46,36€	frais-km-ussel	8944556
64	12-juin	39,52€	frais-km-meymac	8944557
65	12-juin	32,68€	frais km-réunion cd19	8944558
66	12-juin	28,88€	frais km-réunion cd19	8944559
67	12-juin	53,20€	frais-km-ussel	8944560
68	12-juin	38,00€	frais km-réunion cd19	8944561
69	12-juin	53,2	frais-km-meymac	8944562
		2 067,63€		

N°	journal	des	dépenses - 2021-2022	réf. Paiement				
pieces	Page 3							
	date	montant	OBJETS				4896,38€	
70	12-juin	81,70€	frais-km-ussel-meymac	8944563			2067,68€	
71	12-juin	60,80€	frais-km-issf-brive-DM	8944564			2139,35€	
72	09-avr.	76,00€	frais-km-demo-rinfire-ussel	8944565				
73	17-avr.	81,70€	repas-arbitres-rinfire-brive	8944566				
74	29-mars	89,28€	abonnement-site-internet	8944567				
75	30-avr.	0,00€	annulé	8944568				
76	02-avr.	22,80€	frais-km-cd19tulle-JMR	8944569				
77	19-mars	26,60€	frais-km-cd19tulle-CN	8944570				
78	02-avr.	26,60€	frais-km-cd19tulle-CN	8944571				
79	26-mars	37,20€	frais-km-arbitrage-ussel-CN	8944572				
80	16-avr.	64,60€	frais-km-arbitrage-brive_CN	8944573			9048,29€	
81	08-mai	64,60€	frais-km-arbitrage-brive_CN	8944574			7832,00€	
82	25-juin	26,60€	frais-km-cd19tulle-CN	8944575			-1191,25€	
83	29-févr.	61,99€	logiciel pour site internet	8944576				
84	25-juin	6,00€	frais bancaire	PREL				
85	25-juin	90,80€	repas-réunion cd19-tulle	8944577				
86	25-juin	80,80€	frais-km-arbitrage-ussel-FM	8944578				
87	25-juin	38,00€	frais-km-cd19tulle-RC	8944579				
88	25-juin	342,00€	participation/club/compétitions/STB	8944580				
89	25-juin	108,00€	participation/club/compétitions/CTT	8944581				
90	25-juin	136,00€	participation/club/compétitions/abu	8944582				
91	25-juin	524,00€	participation/club/compétitions/actm	8944583				
92	11-juil.	3,00€	frais bancaire	PREL				
93	28-juin	13,20€	affranchissement PTT courriers clubs	8944585				
94	31-août	45,60€	frais KM Armes Anciennes DM	8944586				
95	31/08/22	67,64€	frais KM Armes Anciennes JMR	8944587				
96	31-août	32,68€	frais KM réunion comité DB	8944588				
97	31-août	68,40€	frais KM réunion comité AB	8944589				
98	31-août	41,80€	frais KM réunion comité AB	8944590				
		2 139,35€		8944589				

journal	des	recettes-2021/2022		licences	subv	engagements	divers	
				4 040,00 €	440,00 €	35,00 €	0,04	
date	montant	dénomination		528,00 €		14,00 €		
26/11/2022	440,00 €	solde subvention Département		616,00 €		84,00 €		
05-déc.	35,00 €	engagement compétition		304,00 €		57,00 €		
05-déc.	14,00 €	engagement compétition		272,00 €		30		
16-sept.	4 040,00 €	Licenses FFT		120,00 €		120		
29-sept.	528,00 €	Licenses FFT		176,00 €		120		
18-oct.	616,00 €	Licenses FFT		80,00 €		18		
02-nov.	304,00 €	Licenses FFT		72,00 €		192		
24-nov.	272,00 €	Licenses FFT		32,00 €		30		
03-déc.	120,00 €	Licenses FFT		160,00 €				
16-déc.	176,00 €	Licenses FFT		48,00 €				
27-déc.	84,00 €	engagement compétition		112,00 €				
29-déc.	80,00 €	Licenses FFT		56,00 €				
17-janv.	72,00 €	Licenses FFT		16,00 €				
28-janv.	52,00 €	Licenses FFT		16				
22-févr.	160,00 €	Licenses FFT		24				
28-févr.	48,00 €	Licenses FFT		24				
15-mars	112,00 €	Licenses FFT		8				
28-mars	56,00 €	Licenses FFT		8				
28-mars	57,00 €	engagement compétition						
09-mai	16,00 €	Licenses FFT						
11,05	0,04	Intérêts participations		6 712,00 €	440,00 €	700,00 €	0,04 €	7 852,04 €
18-mai	16	Licenses FFT						
30-mai	24	Licenses FFT						
14-juin	30	engagement compétition						
	120	engagement compétition						
	120	engagement compétition						
	18	engagement compétition						
	192	engagement compétition						
23-juin	24	Licenses FFT						
28-juin	8	Licenses FFT						
16-août	8	Licenses FFT						
31/08/22	30,00 €	engagement compétition						
	7 852,04 €							

DEPLACEMENTS

38,00 €	frais KM réunion cd19 - A.F.	83,00 €	frais km-stage arbitre-ussel
22,80 €	frais KM réunion cd19 - C.R.	41,80 €	frais km -réunion cd19
28,12 €	frais KM réunion cd19 - D. A	114,70 €	frais km-ussel-meymac
22,80 €	frais KM réunion cd19 - J.A	68,40 €	frais km A.F. USSEL
25,08 €	frais KM réunion cd19 - L.L.	25,84 €	frais km -réunion cd19
25,84 €	frais KM réunion cd19 - C.N.	62,70 €	frais -km-meymac
38,00 €	frais KM réunion cd19 - D.M.	46,36 €	frais-km-ussel
41,80 €	frais KM réunion cd19 - C.R.	39,52 €	frais-km-meymac
57,00 €	frais KM réunion recyclage arbitre	32,08 €	frais km -réunion cd19
34,20 €	frais KM arbitre cd 10m brive	28,88 €	frais km -réunion cd19
34,20 €	frais KM réunion recyclage arbitre	53,20 €	frais-km-ussel
38,00 €	frais KM - dépôt Subv Uzerche	38,00 €	frais km -réunion cd19
38,00 €	frais KM recyclage arbitre-nomy	53,2	frais-km-meymac
23,56 €	frais km -réunion cd19	81,70 €	frais-km-ussel-meymac
23,56 €	frais km -réunion cd19	60,80 €	frais-km-issf-brive-DM
38,00 €	frais km -réunion cd19	76,00 €	frais-km-demo-rimfire-ussel
11,40 €	frais km -réunion cd19	22,80 €	frais-km-cd19 tulle -JMR
28,88 €	frais km -réunion cd19	26,00 €	frais-km-cd19 tulle -CN
38,00 €	frais km -réunion cd19	26,60 €	frais-km-cd19 tulle -CN
38,00 €	frais km -réunion cd19	37,20 €	frais-km-arbitrage-ussel-CN
24,32 €	frais km-e;d;t; tulle	64,60 €	frais-km-arbitrage-brive_CN
41,80 €	frais km-e;d;t; tulle	64,60 €	frais-km-arbitrage-brive_CN
26,60 €	frais km -réunion cd19	26,60 €	frais-km-cd19 tulle -CN
26,60 €	frais km -réunion cd19	80,80 €	frais-km-arbitrage-ussel-FM
26,60 €	frais km-e;d;t; tulle	38,00 €	frais-km-cd19 tulle -RC
38,00 €	frais km-e;d;t; tulle	45,60 €	frais KM Armes Anciennes DM
		67,04 €	frais KM Armes Anciennes JMR
		32,68 €	frais KM réunion comité DB
		68,40 €	frais KM réunion comité AB
		41,80 €	frais KM réunion comité AB
		2 380,52 €	

FONCTIONNEMENTS

RESTAURATION

120,00 €	REPARATION ORDINATEUR R.D.A.	129,50 €	Repas - A.G. du 30/10/2021
15,36 €	AFFRANCHISSEMENT -Pdt.	86,00 €	arbitres - CD 10m à brive
21,60 €	AFFRANCHISSEMENT - Pdt.	90,50 €	recyclage arbitres 10m-brive
10,00 €	PHOTOCOPIES - Pdt.	57,00 €	arbitres 19/12 CFDC - brive
6,54 €	consommables-papeterie Pdt.	208,70 €	restauration- stage -ussel
49,90 €	cartouches imprimantes président	95,00 €	réunion cd19
17,90 €	remplacement boîte à lettres CD 19	82,70 €	arbitres-rimfire-brive
25,00 €	création visuel T.SHIRT - cd 19	90,80 €	réunion cd19-tulle
89,28 €	abonnement-site-internet		
61,93 €	logiciel pour site internet		
5,45 €	individuelle accident FFT.		
5,45 €	individuelle accident FFT.	840,20 €	
5,45 €	individuelle accident FFT.		
5,45 €	individuelle accident FFT.		
70,00 €	cotisation C.D.O.S.F		
13,20 €	affranchissement PTT courriers clubs		
522,51 €			

FRAIS BANCAIRES		INVESTISSEMENT	
6,00 €	frais bancaire	2 695,39 €	vêtements arbitres
30,00 €	achat "part social" CRCRCF pour subv.	254,34 €	imprimante président
3,00 €	frais bancaire	112,90 €	pèse-détente-armes longues
3,00 €	frais bancaire		
42,00 €		3 062,63 €	
COMPETITIONS		SUBVENTION CLUB	
40,00 €	impression diplomes de championnat		aide club (STB) suite SUBV.
54,15 €	récompenses "ecole de tir"	924,00 €	
43,48 €	récompenses "ecole de tir"		
154,80 €	médailles saison		
342,00 €	participation/compétitions/STB		
108,00 €	participation/compétitions/CTT		DIVERS
156,00 €	participation/compétitions/atu	49	remboursement engagement
324,00 €	participation/compétitions/actm		
1 222,43 €			

	déplacements	2 380,52 €
	compétitions	1222,43€
	frais bancaires	39,00€
	fonctionnement	522,51€
	restauration	840,20€
	investissement	3062,63€
	subvention club	924,00€
	divers	49,00€
TOTAL DES DEPENSES		9 040,29 €

Solde	banque	C/Courant
		DEPENSES
		ENGAGEES
31-août	22833,96	
30-sept.	27401,96	
31-oct.	27815,16	
30-nov.	28648,16	
31-déc.	27589,56	
31-janv.	24934,37	
28-févr.	25018,41	
31-mars	24451,18	
30-avr.	24244,58	
31-mai	23663,82	
25-juin	23274,24	
31-juil.	22343,03	
31-août	21989,03	844,93
DISPONIBLE		
au 1/09/2022	21144,10	

Annexe 3 : BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE DE	RESULTAT N-1	COMITE	DEPARTEMENTAL 2022 / 2023
PRODUITS			PRODUITS
cotisations	6672		7000
subventions	440		2200
compte	0,04		0,04
compétitions	670		750
		7782,04	9950,04
CHARGES			CHARGES
investissement	3062,63		2000
aide club	924		910,31
déplacements	2142,2		2500
restauration	840,2		1000
petits matériels	120		250
consommables	509,31		700
frais bancaire	39		12
compétitions	1222,43		1500
divers	49		1077,73
		8859,77	9950,04
résultat		-1077,73	
trésorerie	23911,69		22833,96
	31/08/2021		31/08/2022

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX CARABINE-PISTOLET 10m

Samedi 12 Novembre

STB Brive

Salle municipale de tir
avenue Léo Lagrange -
19100 BRIVE-la-GAILLARDE



Inscriptions auprès de votre club



